

AVORTEMENT

Un droit inaliénable qui doit être **CONSTITUTIONNALISÉ**

Le droit à l'interruption volontaire de grossesse est l'une des grandes conquêtes de notre monde moderne, l'un des symboles de liberté et d'émancipation des femmes. Mais c'est aussi un droit particulièrement contesté voire interdit dans de nombreux pays.

L'EUROPE N'EST PAS ÉPARGNÉE :

Andorre, Malte, Pologne, Hongrie, Italie, Espagne le droit à l'avortement est menacé par la progression des extrêmes-droites, des milieux les plus réactionnaires, masculinistes. Ainsi en 2023, les femmes ne sont toujours pas libres de choisir d'avoir ou non un enfant, de prendre des décisions qui concernent leur propre corps !

EN FRANCE,

le respect des droits des femmes exige de la part du gouvernement des actes constructifs et des choix budgétaires sortant de l'austérité. **En 10 ans, 130 centres IVG ont fermé** et les délais d'attente, la raréfaction des médecins et l'éloignement des centres dégradent l'accès effectif à ce droit. De plus en plus de femmes doivent aller à l'étranger pour réaliser une IVG.



NOUS PROPOSONS :



L'accès libre et gratuit à la contraception, sous toutes ses formes et sur tout le territoire, doit être garanti. La France doit s'aligner avec les pays européens les plus progressistes, en vertu de la « clause de l'Européenne la plus favorisée ».



L'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution française et dans la Charte européenne des droits fondamentaux pour que ce droit des femmes partout en Europe soit respecté et garanti.



La parution des décrets d'application de la loi Gaillot de février 2022 permettant aux sages-femmes de pratiquer des IVG instrumentales.



L'augmentation des budgets consacrés à la santé et l'accès aux soins pour toutes sur tous les territoires avec la réouverture des CICG fermés, des maternités et des hôpitaux de proximité.



Une politique publique de production des médicaments, comprenant les produits nécessaires à l'IVG.

→ **Le 28 SEPTEMBRE 2023**, le PCF appelle à la mobilisation pour qu'en France ce droit soit effectif sur l'ensemble du territoire et constitutionnalisé et pour assurer de notre solidarité internationale les femmes en lutte pour ce droit fondamental !

J'adhère



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____ Tél : _____